
[Imprimer](#)

Concertation en cours sur le projet d'extension d'Euro Disney

Image

Euro Disney va investir 2 milliards d'euros dans l'extension et la rénovation du parc Walt Disney studios à Marne-la-Vallée. A l'issue de la concertation, l'exploitant déposera les permis de construire et lancera les premiers travaux.

Annoncés en février 2018, les 2 milliards d'euros d'investissement prévus par la société américaine se décomposent en 1,5 milliard pour financer l'extension du parc de loisirs dont 500 millions seront consacrés à la construction de nouveaux bâtiments et un milliard à la conception et la réalisation des attractions (scénographie, décors, spectacles, etc.). Les 500 millions restants serviront à la rénovation de l'existant (attraction de l'univers Marvel).

Situé à un emplacement adjacent au parc actuel, le projet d'aménagement porté par Euro Disney associés et Epafrance se décompose en trois parties, dont la première (12 ha) doit accueillir, d'ici à 2025, deux nouveaux univers dédiés à "La Reine des neiges" et à "Star Wars", ainsi qu'un plan d'eau, des attractions, des restaurants et des boutiques « en cours d'étude et de conception ».



Le second secteur (8 ha) sera dédié « aux coulisses du Parc », qui comprennent les bâtiments de service, des restaurants d'entreprise, des ateliers de réalisation des décors, costumes et

scénographie, des entrepôts destinés à l'approvisionnement des parcs et des bâtiments de bureaux et de services destinés aux salariés. La dernière partie (11 ha) sera affectée au chantier et à la voirie, sachant qu'un réseau routier interne dessert le parc et ses coulisses.

De 300 à 400 logements par an

« Aux abords de l'extension se développe le quartier des studios au sein de la ZAC des Studios et Congrès, avec une partie logements, bureaux et commerces et une autre comprenant des équipements, des activités et d'autres bureaux », ajoute le dossier de concertation. De 300 à 400 logements par an doivent y être construits, dont 30 % de logements sociaux « systématiquement inclus dans les nouveaux programmes de logements construits dans les différents quartiers ».

S'agissant de « l'un des plans de développement les plus ambitieux de Disneyland Paris depuis son ouverture en 1992 », le groupe américain se donne plusieurs années pour le concrétiser. A l'issue de la concertation préalable qui s'achève le 22 décembre, les permis de construire seront déposés et Euro Disney espère lancer les premiers travaux courant 2019, puis livrer les différentes opérations par phases entre 2021 et 2025.

A terme, « ce seront plus de 1 000 emplois directs qui seront créés », annonce l'entreprise, tant au niveau des attractions que de la restauration, des boutiques, des fonctions supports et de l'administration. Comptant déjà 16 000 salariés, le parc Disney représente 6,2 % des recettes touristiques en France.